

COM' COM'

Le magazine de Combrailles, Sioule et Morge

2024

Numéro 8

Restauration collective Une production locale de qualité pour tous les âges

dossier



En bref

Les dernières actualités



Budget

Stratégie budgétaire 2024 - 2026



Terre de Jeux 2024

Le Village Olympique

numéros utiles

- SIÈGE ADMINISTRATIF DE COMBRAILLES, SIOULE ET MORGE
secretariat-general@comcom-csm.fr
04 73 86 99 19
- SERVICE ENFANCE-JEUNESSE
alsh-inscriptions@comcom-csm.fr
04 73 86 91 77
- MICROCRÈCHE
microcreche@comcom-csm.fr
04 73 33 99 37
- RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS
relais.pe@comcom-csm.fr
Combronde : 04 73 97 36 67
Manzat : 04 73 86 52 07
- CENTRE AQUATIQUE
piscine@comcom-csm.fr
09 65 01 64 38
- CINÉMA "LA VIOUZE"
cinema@comcom-csm.fr
04 73 86 77 54
- SALLE DE SPECTACLE - LA PASSERELLE
lapasserelle@comcom-csm.fr
04 73 85 53 72
- RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE
mediatheque-combronde@comcom-csm.fr
04 73 33 35 76
mediatheque-manzat@comcom-csm.fr
04 73 86 99 28
- CIAS - ACTION SOCIALE
cias@comcom-csm.fr
04 73 97 19 67
- EHPADS INTERCOMMUNAUX
"LES ORCHIS" - COMBRONDE
ehpad-combronde@comcom-csm.fr
04 73 97 11 53
LES ANCIZES-COMPS
ehpad-ancizes@comcom-csm.fr
04 73 86 81 59
"LE MONTEL" - MANZAT
ehpad-manzat@comcom-csm.fr
04 73 86 57 45

SOMMAIRE



n° 8 septembre 2024

- 04 | **En bref**
- 07 | **Dossier**
Restauration collective : une production locale de qualité pour tous les âges
- 10 | **Budget**
La stratégie budgétaire 2024 - 2026 est validée : maintenir tous les services à la population et préparer l'avenir
- 12 | **Enfance - Jeunesse**
Des temps extrascolaires ouverts et adaptés à tous
Les jeunes du territoire en périples aux Jeux Olympiques et Paralympiques !
- 13 | **Culture - Sport**
Un Village Olympique pour célébrer Paris 2024 !
Projections culturelles
- 14 | **Action Sociale**
Les seniors mis à l'honneur durant la Semaine Bleue
Une épicerie solidaire itinérante sur le territoire
L'agenda des actions de prévention
- 15 | **Environnement**
Club Climat : la mobilité... a mobilisé !
Carton plein pour le Festival des Possibles #2

édito



L'été festif, sportif et olympique, vécu par notre pays cette année, est terminé.

Quel engouement populaire ! Quelle image de notre pays « renvoyée » au reste du Monde ! Quelle fierté d'être français ! Fier aussi du succès du « Village Olympique » de Combrailles, Sioule et Morge. Heureux d'avoir permis à plus de 60 jeunes de notre territoire d'assister à des épreuves olympiques et paralympiques, à Paris. Reconnaisant envers celles et ceux qui chaque jour permettent à tous de pratiquer dans nos communes une activité sportive. Nous avons su nous rassembler pour que vive le sport ; nous devons être capables de le faire pour que vivent notre République, notre démocratie et nos territoires.

Aujourd'hui, chacun a repris ses activités quotidiennes ; la rentrée scolaire a été faite pour les 2 200 jeunes de notre territoire. C'est aussi le cas pour les services de la communauté de communes et plus particulièrement les services périscolaires. Dans les pages suivantes, vous constaterez le souhait des élus de faire bénéficier notre jeunesse et nos aînés d'un service de restauration collective de qualité. Confectionner des repas sur le territoire, par des agents communautaires, avec des produits locaux, est une démarche qui s'inscrit dans l'engagement pris en début de mandat : avoir sur notre territoire des services publics comme en ont les villes plus importantes.

Sachez que ces services à la population ne sont pas acquis définitivement et qu'ils ont un coût. Leur maintien est une volonté de vos élus, confrontée depuis 3 ans aux réalités réglementaires et financières, trop souvent imposées à nos communes et nos intercommunalités. Il a donc été nécessaire d'adapter le projet de territoire et la stratégie financière s'y rapportant, votés en 2021.

Des choix ont été faits en responsabilité et très majoritairement partagés par les élus communautaires : ne pas supprimer de service à la population, ne lancer les travaux que sur certaines opérations, mener seulement les études pour d'autres projets, poursuivre la gestion « en bon père de famille » dans le fonctionnement des services et demander un effort partagé par tous avec une hausse de la fiscalité. Toutes ces mesures doivent permettre à notre collectivité de rester une communauté de communes de services de proximité, qui répondent aux besoins présents des administrés tout en préparant l'avenir.

Au cours des deux prochaines années, vous pourrez compter sur moi, sur l'équipe qui m'entoure et sur les 350 agents de la communauté de communes pour agir dans le sens des engagements pris.

Sébastien Guillot
Président de Combrailles, Sioule et Morge



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

DES INVESTISSEMENTS POUR TENDRE VERS UN TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

La communauté de communes a étudié les pistes envisageables pour faire face à l'augmentation des coûts de l'énergie, tout en adoptant une démarche plus éco-responsable. Ces investissements s'inscrivent pleinement dans la stratégie de transition énergétique développée par Combrailles, Sioule et Morge : agir sur le patrimoine bâti pour limiter la consommation énergétique, produire de l'énergie pour ses propres installations, limiter ses émissions de gaz à effet de serre et tendre, d'ici à 2050, vers un territoire à énergie positive.

Des travaux de rénovation énergétique ont été entrepris au cinéma La Viouze, situé aux Ancizes-Comps, pour limiter les consommations d'électricité et de gaz. Des ombrières photovoltaïques pour parking ont également été implantées au Centre Aquatique Intercommunal de Saint-Georges-de-Mons : avec une production électrique valorisée en majorité en autoconsommation individuelle (70%), elles permettent de répondre à 30% des besoins en électricité du Centre Aquatique.

La réhabilitation du cinéma représente un coût total de 411 585€ HT (études, maîtrise d'œuvre et travaux compris), reçoit l'aide financière de l'État (DSIL 19,63%, DETR 19,63%), du Département (5,10%), de Territoire d'Énergie 63 (10,20%).

Le coût du projet des ombrières, VRD (Voiries et Réseaux Divers) compris, s'élève à 577 688€ HT (dont 255 830€ HT pour les ombrières) et reçoit l'aide financière du programme LEADER (17%).



DÉVELOPPEMENT

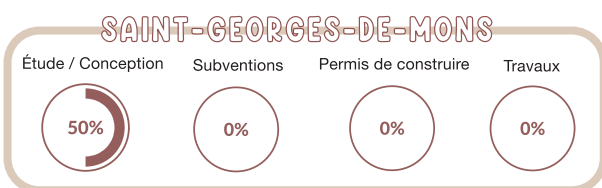
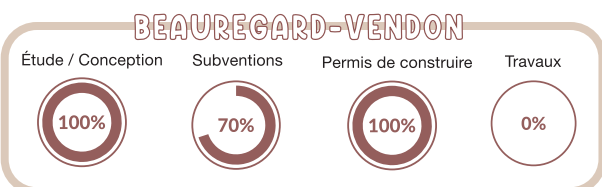
OÙ EN SONT LES PROJETS DES PÔLES ENFANCE-JEUNESSE ?

Suite à la fusion des communautés de communes, donnant naissance à Combrailles, Sioule et Morge en 2017, un travail d'harmonisation des modalités de fonctionnement et d'accueil des structures Enfance-Jeunesse a été réalisé. Trois communes du territoire ont été retenues pour accueillir des Pôles Enfance-Jeunesse, afin d'assurer un maillage géographique sur le territoire : Pouzol, Beauregard-Vendon et Saint-Georges-de-Mons.

Le **Pôle Enfance-Jeunesse de Pouzol**, au sein du bâtiment de La Passerelle, est en fonctionnement depuis mars 2022. Cette structure de 300m² accueille jusqu'à 75 enfants.

Les travaux au **Pôle Enfance-Jeunesse de Beauregard-Vendon**, dont la date de livraison du bâtiment est prévue pour le printemps 2026, devraient débuter à l'automne de cette année. Le bâtiment de 1092m² pourra accueillir 216 enfants et 30 adolescents. Ce projet d'un montant de 3 209 837€ HT (études et travaux) bénéficie du soutien financier du Département (1 171 717€), de l'État (385 000€), de la CAF (112 500€) et de la Région (140 000€).

Le **Pôle Enfance-Jeunesse de Saint-Georges-de-Mons** est dans sa phase d'avant-projet définitif. Le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué à SOHO Auvergne Architecture à l'issue d'un concours d'architectes. Le projet est estimé à 3 053 435€ HT (études et travaux). Les plans et les coûts définitifs sont attendus pour novembre 2024. Ces documents permettront de déposer le permis de construire et de solliciter des financements. Ce bâtiment de 1028m² pourra accueillir 130 enfants et 20 adolescents.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ENVIE D'R : UN RÉSEAU POUR ATTIRER ET AIDER LES CITADINS À S'INSTALLER À LA CAMPAGNE

Combrailles, Sioule et Morge adhère au réseau Envie d'R, une association de 8 territoires ruraux de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Son objectif est d'attirer et d'accompagner les personnes souhaitant s'installer à la campagne en renforçant l'attractivité des territoires ruraux. Grâce à une collaboration étroite avec les acteurs de l'accompagnement à la création d'entreprise et ceux de la reconversion professionnelle, Envie d'R détecte les porteurs de projets, de création ou de reprise d'entreprise, susceptibles de s'installer en milieu rural.

Leur site internet intègre des portraits d'entreprises installées en territoires ruraux ainsi qu'une liste des locaux vacants, à reprendre ou à louer (publics ou privés). Des webinaires sont également proposés librement tout au long de l'année, sur des thématiques générales ou plus spécifiques, comme « créer son bar restaurant à la campagne » ou « créer son épicerie en milieu rural ».

Les frais d'adhésions à Envie d'R sont partagés entre les trois collectivités du territoire des Combrailles (Chavanon Combrailles et Volcans, Pays de Saint-Eloy et Combrailles, Sioule et Morge) à hauteur de 1 500€ par communauté de communes. Le SMAD des Combrailles porte cette adhésion depuis 2022. Lors de la dernière commission Développement Économique, Aménagement et Développement Local de Combrailles, Sioule et Morge, les membres de la commission ont émis le souhait de continuer à s'impliquer dans ce réseau, en s'engageant sur une période d'un an supplémentaire.

« Le St-Georges », un hôtel restaurant situé à Saint-Georges-de-Mons, cherche un repreneur via le dispositif Envie d'R



VOUS DISEZ D'UN LOCAL À VENDRE OU À LOUER ?

N'hésitez pas à contacter le service Développement Économique afin d'ajouter votre local sur le site internet Envie d'R !



UNE AIDE GRATUITE POUR LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES PROPOSÉE AUX ENTREPRISES DE PROXIMITÉ



Cécile BONHOUR - Conseillère OPCO EP
06 26 69 47 10
cecile.bonhour@opcoep.fr

L'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) est un accord conclu entre l'État et une ou plusieurs organisations ou branches professionnelles. Ce dispositif apporte une aide technique et financière, aux petites et aux moyennes entreprises, afin d'anticiper et d'accompagner l'évolution des emplois et des qualifications.

Sur le territoire de Combrailles, Sioule et Morge, ce sont 70 entreprises dépendant de l'OPCO EP (Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité) qui sont éligibles à la mise en place d'actions pour accompagner la gestion des ressources humaines. Un accompagnement gratuit, sur la thématique du recrutement, de l'alternance et de la formation, leur est proposé dans le cadre du projet d'action territoriale de l'OPCO EP.

Cécile Bonhour, conseillère OPCO EP dans le Puy-de-Dôme, se déplace à la rencontre de ces entreprises. À l'issue de ces échanges, 7 entreprises seront sélectionnées pour bénéficier gratuitement d'une intervention d'un cabinet conseil spécialisé dans les ressources humaines. Leur prestation d'accompagnement se déroulera d'octobre 2024 à fin avril 2025.

PORTRAIT D'ENTREPRISE

RENDRE LE MONDE PLUS COLORÉ AVEC Ludocolor

Ludocolor est une entreprise installée depuis 2022 sur la Zone d'Activités de la Varenne, à Combronde. C'est l'histoire d'un trio d'amis entrepreneurs qui a décidé de moderniser les « tableaux velours » à colorier, peindre et décorer, devenant ainsi les premiers créateurs et fabricants sur le sol français. Nous avons rencontré Corentin Peyres, l'un des co-créateurs de Ludocolor.

Pouvez-vous présenter votre entreprise ?

Ludocolor est l'unique fabricant français de « tableaux velours » : des tableaux à colorier ou peindre dont les contours dessinés en velours permettent de ne pas dépasser. Les utilisateurs principaux des tableaux sont les enfants, mais ils plaisent également aux adolescents, aux adultes et aux personnes âgées qui apprécient de partager un moment avec leur enfant ou de passer un moment calme et zen. Nos dessins sont uniques et réalisés par un illustrateur auvergnat.

Comment vous êtes-vous lancé dans l'aventure de l'entrepreneuriat ?

Pendant la pandémie, nous étions, avec mon frère Gaëtan, en recherche d'idée pour créer notre entreprise. J'ai offert un tableau velours à ma nièce, qui provenait d'un marché dans le sud de la France. Après quelques recherches, j'ai pu constater que ce produit était peu développé en France et qu'il n'existait pas de fabricant français. Nous avons donc décidé, avec mon frère et un ami très proche, Gaëtan bis, de nous lancer dans l'aventure.

Avez-vous bénéficié d'aide et d'accompagnement pour réaliser votre projet ?

Nous avons bénéficié du prêt d'honneur proposé par



Initiative Riom Combrailles, de la garantie d'une partie de notre prêt bancaire proposé par France Active et du fonds ADEL (environ 6 500€) alloué par Combrailles, Sioule et Morge. Nous prévoyons l'achat d'un nouvel équipement et avons fait une nouvelle demande d'aide à la communauté de communes.

Recommanderiez-vous à une entreprise de s'installer sur la ZA de la Varenne ?

Absolument ! Nous bénéficions de l'ensemble des services dont nous avons besoin et nous aimons la proximité avec les autres entreprises de la zone. Il y a un vrai esprit d'entraide. Nous apprécions la tranquillité des lieux et l'accès rapide aux autoroutes qui est un véritable atout !

Où peut-on trouver vos produits localement ?

Chez Intermarché à Combronde et à Gannat, France Rural à Saint-Bonnet-Près-Riom, Fleurs et Plantes d'Auvergne à Montpensier, Leclerc à Enval, l'Office de Tourisme à Clermont-Ferrand...

Comment voyez-vous l'avenir de votre entreprise ?

Nous sommes parvenus récemment à des accords avec de grandes enseignes à l'échelle nationale. Notre développement continue !

ZA DES VOLCANS - MANZAT

DES TERRAINS À BÂTIR POUR LES ENTREPRISES

Aux portes des autoroutes A89 et A71, la Zone d'Activités des Volcans dispose de 6 terrains de 1 300 à 13 000m² proposés à la vente pour des entreprises artisanales, semi-industrielles et tertiaires. Deux lots sont d'ores et déjà réservés : n'attendez plus pour vous manifester !

VOTRE CONTACT

Service Développement Économique
07 64 71 32 91
developpement-eco@comcom-csm.fr

DOSSIER



UNE PRODUCTION LOCALE DE QUALITÉ POUR TOUS LES ÂGES

La politique de restauration collective voulue par les élus communautaires repose sur les axes suivants : répondre aux besoins des publics scolaires et des personnes âgées (EHPADs et portage de repas), servir des repas de qualité et bénéficier de sources d'approvisionnement locales fiables, créant ainsi un lien avec l'agriculture du territoire et favorisant les circuits courts.

L'introduction de la loi Egalim, promulguée en 2018, a modifié l'approche de la restauration collective. Bien que certaines mesures aient déjà été appliquées à Combrailles, Sioule et Morge, comme la réduction des déchets et la lutte contre le gaspillage alimentaire,

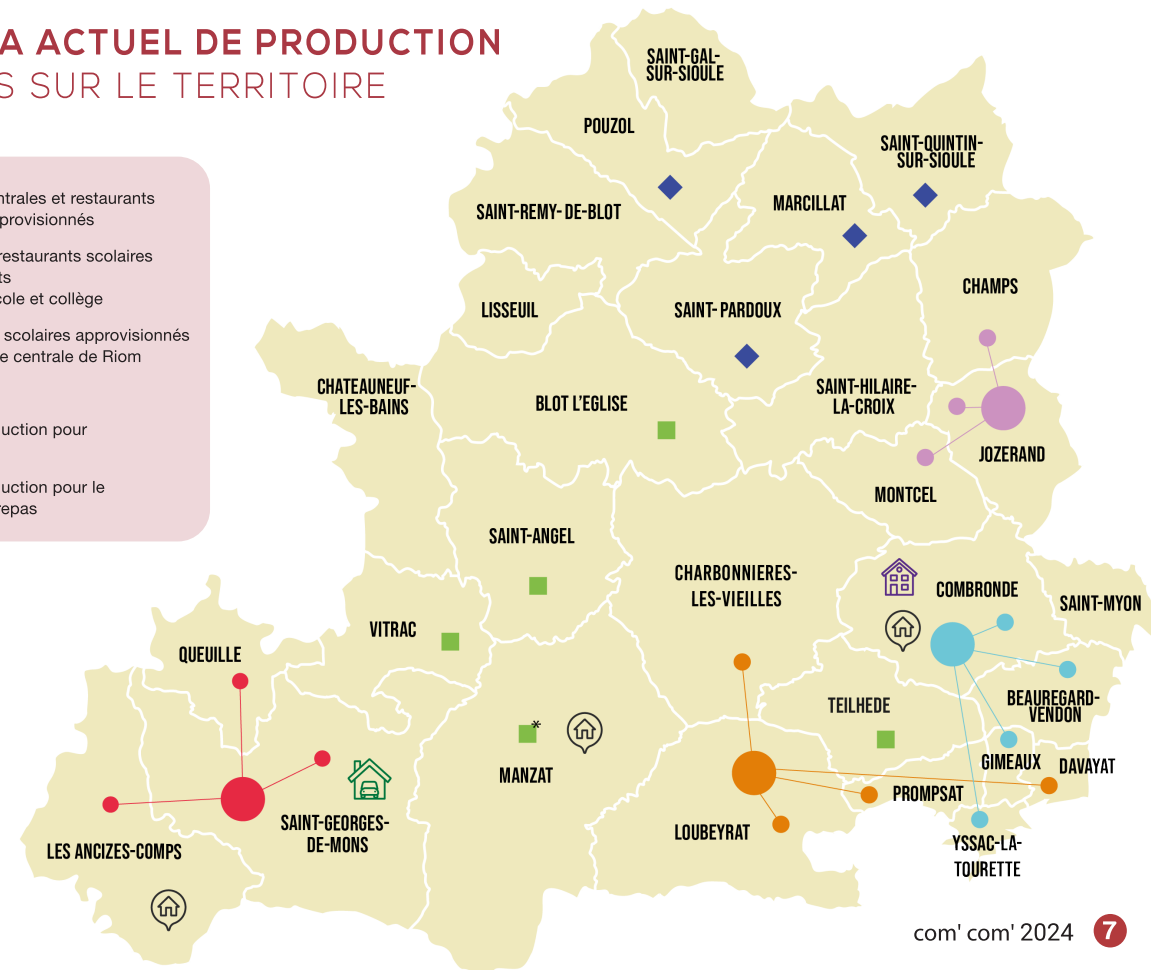
d'autres se sont progressivement installées depuis, telles que l'instauration d'un repas végétarien par semaine et l'introduction d'un produit issu de l'agriculture biologique par repas pour tous les publics.

De plus, les élus ont eu la volonté de spécialiser des unités de production, selon les publics, pour mieux répondre à leurs besoins. C'est dans cette perspective de production de repas que la communauté de communes a adopté le projet de construction d'une nouvelle cuisine centrale, qui verra le jour à Blot-L'Église en 2026, pour les restaurants scolaires des communes voisines. Cet équipement viendra compléter les autres unités de production existantes.

LE SCHÉMA ACTUEL DE PRODUCTION DES REPAS SUR LE TERRITOIRE

LÉGENDE

- Cuisines centrales et restaurants scolaires approvisionnés
- Cuisines et restaurants scolaires indépendants *Manzat : école et collège
- Restaurants scolaires approvisionnés par la cuisine centrale de Riom
- EHPADs
- Site de production pour les EHPADs
- Site de production pour le portage de repas



UNE NOUVELLE CUISINE CENTRALE À BLOT-L'ÉGLISE

Combrailles, Sioule et Morge s'est engagée dans une remise à niveau globale du système de restauration collective des communes. L'objectif recherché, dans le cadre d'une mutualisation des moyens, est l'harmonisation de la qualité des repas servis sur tout le territoire.

Afin d'absorber l'évolution quantitative des besoins et de maîtriser la production des repas, la communauté de communes a adopté le projet de construction d'une nouvelle cuisine centrale qui verra le jour à Blot-L'Église. Ce nouveau site permettra de livrer les repas de l'école de Blot-L'Église, ainsi que des écoles de Pouzol, Saint-Gal-sur-Sioule, Marcillat et Saint-Quintin-sur-Sioule qui sont actuellement desservies par la cuisine centrale de la ville de Riom.

Le coût des travaux est estimé à 981 895€ HT, dont 725 578€ HT pour la création de la cuisine centrale et 131 850€ HT pour des travaux d'adaptation de la salle de restauration existante. La communauté de communes reçoit les soutiens financiers de l'État (DETR 200 000€) et du Département (CTDD 524 812€). Les travaux devraient débuter en 2025 et s'achever en 2026.



RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS RELATIVES AU RESTAURANT SCOLAIRE DE VOTRE ENFANT SUR LE PORTAIL FAMILLE

Service Restauration Collective
04 73 86 91 77
alsh-inscriptions@comcom-csm.fr

COMMENT RÉPONDRE AUX OBJECTIFS DU PAT DES COMBRAILLES ?

La communauté de communes est engagée, depuis plusieurs années, dans une politique visant à développer les circuits courts et le bio, proposant ainsi une alimentation saine et de qualité, et renforçant le lien entre les producteurs locaux et les consommateurs. Cette démarche entre en résonance avec la politique de transition écologique mise en place par la collectivité, l'introduction de la loi Egalim, promulguée en 2018, et le Projet Alimentaire Territorial, porté par le SMAD des Combrailles et coconstruit notamment avec la communauté de communes.

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) des Combrailles est reconnu par le ministère de l'agriculture depuis 2021. Combrailles, Sioule et Morge s'investit dans cette démarche ambitieuse construite autour de plusieurs axes : accompagner la restauration collective, organiser et structurer les filières agricoles locales, valoriser les agriculteurs du territoire et leurs produits, sensibiliser à une alimentation saine, de qualité et de proximité et œuvrer pour une alimentation accessible à tous.

De nombreuses actions sont mises en place par la collectivité pour répondre aux axes de travail du PAT : la lutte contre le gaspillage (pesées des aliments pour adapter les grammages et installation de composteurs), l'éducation alimentaire (menu avec des thématiques, découverte de nouveaux aliments, formation de deux animateurs sur les ruches) et la mise en valeur du patrimoine alimentaire (visite de maraîchage, implantation de pictogrammes sur les menus). Combrailles, Sioule et Morge sera amenée à travailler, avec des partenaires, sur la communication auprès de tous les bénéficiaires du service de restauration collective au sujet de l'approvisionnement, de l'alimentation, de la santé, ...



PASCAL CHARBONNEL
1^{er} vice-président
en charge de la restauration collective et de l'agriculture

Comment le temps de restauration se déroule-t-il pour les écoliers ?

Les agents du service Enfance-Jeunesse sont présents, sur 22 sites communautaires, pour accompagner les enfants sur les temps de repas. Un animateur est mobilisé pour 10 à 20 enfants, suivant leur tranche d'âge. La pause déjeuner, c'est un moment de détente où les enfants sont sensibilisés aux aliments, aux textures et aux goûts. Il leur est aussi expliqué d'où proviennent les aliments qui se trouvent dans leur assiette !

Restaurants scolaires, EHPADs et portage repas : que trouve-t-on dans les assiettes ?

La collectivité développe de plus en plus un approvisionnement en local et en bio, plus précisément le bio « intelligent » avec l'appellation française. La communauté de communes travaille à ce que le service de restauration collective se fournisse en local et en bio à 70% d'ici à 2026.

Pourquoi construire une cuisine centrale à Blot-L'Église ?

Sur le territoire de Combrailles, Sioule et Morge, les écoles de Pouzol, Saint-Gal-sur-Sioule, Marcillat et Saint-Quintin-sur-Sioule sont actuellement desservies par la cuisine centrale de la ville de Riom. Les restaurants des écoles de Vitrac, Saint-Angel, Teilhède et Blot-L'Église continuent de produire leur propre repas. Il nous a donc semblé essentiel que l'ensemble des enfants du territoire puissent avoir les mêmes repas, avec la même politique d'approvisionnement.

Qui dit cuisine centrale dit « usine » ?

En effet, le terme cuisine centrale peut faire peur, car derrière ce terme on peut tout entendre. Nous avons déjà 4 cuisines centrales sur le territoire, ainsi que 2 sites où sont produits les repas des EHPADs et des portages de repas, ce n'est pas pour autant que les échos sont négatifs ! L'important est de travailler avec des produits de qualité et de donner le temps aux cuisiniers de les mettre en valeur dans les assiettes. Notre politique est d'harmoniser la qualité des repas servis et de proposer des repas élaborés, sains et adaptés pour tous les bénéficiaires du service de restauration collective qu'ils aient 7 ou 77 ans !

Quelques chiffres

305 020
repas confectionnés

207 931 pour les écoles et ALSH

43 506 pour le portage repas

47 637 pour les EHPADs

30 17 75 4
cuisiniers agents polyvalents animateurs agents administratifs

Coût du repas
pour les écoles et les alsh
9€27 **3€75**
coût de revient prix facturé
pour le portage de repas à domicile
10€80 **8€51***
coût de revient prix facturé
* prix moyen facturé en fonction des ressources



REPAS PARTAGÉ ENTRE BÉNÉFICIAIRES DU SERVICE DE RESTAURATION COLLECTIVE

Les résidents de l'EHPAD « les Orchis », situé à Combronde, ont reçu cinq personnes bénéficiaires du pôle maintien à domicile du CIAS à l'occasion de la toute première édition du repas partagé. L'objectif est de favoriser et d'entretenir le lien social chez les seniors, à travers des échanges proposés aux résidents des EHPADs et aux bénéficiaires du service de maintien à domicile.

Les convives ont pu se retrouver autour d'un repas élaboré par la cuisine centrale de Combronde : cette dernière produit les repas des 3 EHPADs intercommunaux, suite à la spécialisation des unités de production mise en place pour répondre au mieux aux besoins spécifiques des personnes âgées.

Suite à la réussite de ce projet, d'autres actions sont programmées : le mercredi 2 octobre 2024 à l'EHPAD « Le Montel » à Manzat, repas partagé entre les résidents et les enfants des Accueils de Loisirs (ALSH) dans le cadre de l'édition 2024 de la Semaine Bleue ; le mercredi 20 novembre 2024 à la cantine de Saint-Georges-de-Mons, repas partagé entre les bénéficiaires du pôle de maintien à domicile et les jeunes de la communauté de communes.

Service Maintien à Domicile
04 73 97 19 67
portage-repas@comcom-csm.fr



MAINTENIR TOUS LES SERVICES À LA POPULATION ET PRÉPARER L'AVENIR

La nécessité de revoir la stratégie budgétaire jusqu'à la fin du mandat

En 2021, la communauté de communes a validé son projet de territoire et a défini les actions à mettre en œuvre sur toute la durée du mandat. Pour cela, une stratégie budgétaire pluriannuelle avait été validée.

Depuis deux ans, celle-ci a été mise à mal : mesures réglementaires imposées par l'État revalorisant les dépenses de personnel, hausse du coût de l'énergie, baisse des cofinancements publics des partenaires pour les projets d'investissement, baisse des recettes liées à la fiscalité économique, soit au total un impact cumulé de près de 1,2 million d'euros par an.

Les travaux d'économie d'énergie engagées depuis plusieurs années sur les bâtiments intercommunaux, la production d'énergie renouvelable, le suivi rigoureux des dépenses énergétiques (réduit de température, programmation horaire, ...), les mesures de réduction temporaire de l'activité (fermeture supplémentaire de 6 semaines du Centre Aquatique et du site de La Passerelle entre novembre et mars), n'ont pas permis de compenser intégralement ces baisses de recettes et augmentations de dépenses.

Le débat d'orientation budgétaire 2024 a donc été l'occasion d'adapter la stratégie financière sur les 3 prochaines années ; les réflexions ont été menées en concertation avec les élus locaux du territoire à travers la commission des finances, la conférence des maires puis le conseil communautaire.

Ne pas dégrader les services à la population et adapter le programme d'investissement

Au terme d'un travail prospectif, le conseil communautaire a fait le choix, porté par l'exécutif, de ne pas supprimer les services à la population ni dégrader les services proposés aux habitants du territoire : comment expliquer que les personnels soignants dans les EHPADs seraient moins nombreux,

que l'encadrement des enfants au sein des ALSH serait diminué, que l'offre culturelle serait supprimée, que les enfants seraient privés de leçons de natation au Centre Aquatique, ou que la qualité des repas scolaires serait détériorée ? Alors que les attentes des habitants sont fortes et légitimes, le conseil communautaire a fait le choix courageux de ne pas dégrader ces services.

Face à ces contraintes budgétaires, la communauté de communes a été contrainte de faire des choix sur les projets d'investissement : réaliser d'ici 2026, les projets les plus « mûrs » techniquement et les mieux financés (taux de subvention important) et reporter les autres projets tout en continuant les études d'avant-projet pour qu'en 2026, les élus intercommunaux puissent disposer de dossiers complets.

Pour financer le projet de territoire et absorber les hausses de dépenses qui ont été imposées par le contexte réglementaire et inflationniste, le conseil communautaire a voté une hausse de la fiscalité de 3,4 points sur le foncier bâti en 2024, avec l'engagement de ne pas reconduire de hausse en 2025/2026 ; cette hausse sur le foncier bâti représente une dépense supplémentaire de 48€ / an et par foyer (maison moyenne).

Optimiser le fonctionnement des équipements et rechercher constamment les économies de fonctionnement

L'activation du levier fiscal s'accompagne d'un travail permanent, depuis plusieurs années, d'optimisation du fonctionnement des équipements intercommunaux. Notamment, les frais généraux sont suivis de manière très précise chaque année par la commission Finances et les services à travers une quinzaine d'indicateurs. Par ailleurs, le travail sur les économies d'énergie a abouti, en 2023, à une baisse de la consommation énergétique sur l'ensemble des bâtiments de 5%, soit l'équivalent de 45 000€ économisés. Enfin, afin de réduire encore les coûts, la collectivité s'est engagée dans la production d'énergie renouvelable en autoconsommation sur plusieurs bâtiments.

LES GRANDS CHIFFRES

LES PRINCIPALES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT PRÉVUES AU BUDGET 2024



135 784 € TTC
Matériel pour les cuisines et les offices (fours, chambres froides, etc.)



367 936 € TTC
Aménagement du terrain temporaire d'accueil pour les gens du voyage



129 888 € TTC
Construction du Pôle Enfance-Jeunesse à Saint-Georges-de-Mons - Études préalables



716 467 € TTC
Ombrières photovoltaïques pour autoconsommation du Centre Aquatique



56 300 € TTC
Construction d'une nouvelle salle multisports à Combronde - Études préalables



31 800 € TTC
Installation et raccordement d'une centrale photovoltaïque à La Passerelle



1 012 213 € TTC
Extension et réhabilitation énergétique du gymnase intercommunal de Manzat



1 176 095 € TTC
Construction d'une nouvelle cuisine centrale à Blot-L'Église



400 000 € TTC
Mobilités alternatives



1 532 131 € TTC
Travaux de réfection de voirie communautaire



3 988 089 € TTC
Travaux du Pôle Enfance-Jeunesse de Beauregard-Vendon



277 100 € TTC
Travaux GEMAPI - Maîtrise du piétinement des berges, restauration, études et amélioration de la continuité écologique

LES GRANDS PRINCIPES

LES GRANDS PRINCIPES DE LA STRATÉGIE BUDGÉTAIRE 2024-2026

NE PAS DÉGRADER LES SERVICES À LA POPULATION

Accueil dans les EHPADs, aide à domicile, accueils de loisirs, cantines scolaires...



NE PAS HYPOTHÉQUER LES POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT futures,

en laissant une épargne de réserve aux élus du prochain mandat



RÉALISER DES PROJETS D'INVESTISSEMENT DÈS 2024

Pôle Enfance-Jeunesse de Beauregard-Vendon et gymnase de Manzat



POURSUIVRE LA MISE EN OEUVRE DU SCHÉMA DE LA RESTAURATION COLLECTIVE



PRÉPARER L'AVENIR

avec l'engagement des études de maîtrise d'œuvre pour les projets structurants : Pôle Enfance-Jeunesse de Saint-Georges-de-Mons et nouvelle salle multisport à Combronde



RÉAFFIRMER LES PRINCIPES DE SOLIDARITÉ

Soutien financier pour les équipements sportifs et maintien de solidarité avec les communes



METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE VOLONTARISTE DE L'HABITAT DES CENTRES-BOURGS



AUGMENTER LA FISCALITÉ

avec une répartition de l'effort fiscal sur le foncier bâti (+3.4 pts) et la CFE





LES JEUNES DU TERRITOIRE PARTICIPENT AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES !

La communauté de communes, labellisée Terre de Jeux 2024, s'est engagée à promouvoir le sport et faire vivre les émotions de Paris 2024. Dans cette démarche, Combrailles, Sioule et Morge a souhaité rendre accessibles aux jeunes du territoire les Jeux Olympiques et Paralympiques : ce sont au total 86 billets qui ont été achetés puis offerts, par tirage au sort, à 66 jeunes et 20 accompagnateurs.



Les services de la communauté de communes ont organisé plusieurs déplacements, à Paris et en région parisienne, au cours desquels les heureux élus tirés au sort ont eu l'opportunité de découvrir des disciplines sportives parfois moins connues du grand public !

Les jeunes sportifs issus des écoles de rugby de Combronde et de DROP 63 ont pu assister à plusieurs matchs de rugby à 7 féminins qui se déroulaient au Stade de France. Plusieurs enfants et ados, parmi les plus assidus aux différentes activités proposées par le service Enfance-Jeunesse tout au long de l'année, ont quant à eux pu assister aux quarts de finale des épreuves d'aviron, aux épreuves qualificatives de kayak-cross au stade nautique de Vaires-sur-Marne, aux finales de football, féminin et masculin, au Parc des Princes, sans oublier les épreuves de natation paralympique à Paris la Défense Arena.

Arrêt obligatoire pour prendre la fameuse photo avec la mascotte de Paris 2024, petit passage par la boutique souvenirs, cris d'encouragement pour les athlètes tricolores drapeau bleu, blanc, rouge dans les mains... Les jeunes garderont des souvenirs impérissables de leur journée aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et pourront dire « j'y étais » !

ACCUEIL ADAPTÉ

DES TEMPS EXTRASCOLAIRES OUVERTS ET ADAPTÉS À TOUS

Les services de l'État, la Caisse d'Allocations Familiales du Puy-de-Dôme, la Maison Départementale des Personnes Handicapées, la Mutualité Sociale Agricole et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie ont développé un dispositif destiné à favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les accueils de loisirs, à travers l'intervention du DAHLIR (Dispositif d'Accompagnement du Handicap vers des Loisirs Intégrés et Réguliers). Cette association vise à faciliter l'intégration sociale des enfants et adultes fragilisés au sein de clubs ou d'associations de loisirs.

Le service Enfance-Jeunesse de Combrailles, Sioule et Morge accueille tous les enfants du territoire, sans exception, sur les temps périscolaires (matin et soir), les pauses méridiennes, les TAP et les accueils de loisirs (les mercredis et les vacances). Le DAHLIR apporte une aide à la communauté de communes concernant la prise en charge des renforts d'accompagnement, lorsque le besoin est identifié, sur ces temps extrascolaires.

Les accueils proposés par la collectivité permettent aux enfants à besoins spécifiques de participer aux activités au même titre que tous les enfants, quand cela est rendu possible. L'objectif est de favoriser

l'inclusion au sein d'un groupe et de permettre aux jeunes de modifier leur vision du handicap grâce aux expériences vécues en commun.

Des moments d'échanges avec les familles sont organisés afin de permettre l'adaptation des activités, si nécessaire, et l'organisation de la journée. De même, l'équipe d'encadrement est sensibilisée aux nécessaires précautions à prendre dans la vie quotidienne du jeune et au cours des différentes activités.



Service Enfance-Jeunesse
04 73 86 91 77
alsh-inscriptions@comcom-csm.fr

UN VILLAGE OLYMPIQUE POUR CÉLÉBRER PARIS 2024 !

Partenaire des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 à travers sa labellisation Terre de Jeux 2024, Combrailles, Sioule et Morge, a proposé sa propre version du Village Olympique le vendredi 26 juillet sur le site de La Passerelle à Pouzol. L'occasion rêvée de célébrer l'esprit des Jeux autour des valeurs de l'Olympisme : l'excellence, le respect et l'amitié !

Environ 300 enfants et jeunes, issus des quatre Accueils de Loisirs du territoire (Combronde, Beauregard-Vendon, Les Ancizes-Comps et La Passerelle) et du Pôle Ados, ont participé toute la journée aux Olympiades organisées et structurées par les services communautaires, en lien avec les associations sportives locales. Ces Olympiades festives et très fair-play se sont clôturées par une remise de récompenses pour tous les jeunes athlètes. Après tout, comme le disait Pierre de Coubertin, « l'important c'est de participer ! »

Une fois le Village Olympique accessible au grand public, à partir de 18h, plus de 400 personnes étaient au rendez-vous pour profiter des multiples actions sportives, culturelles, ludiques et conviviales qui leurs étaient proposées. Une conférence passionnante, animée par des acteurs du domaine sportif, a permis le dialogue, le débat et le questionnement autour de sujets comme le lien entre le sport et la nutrition, les contraintes des sportifs de haut niveau, la prévention de la blessure chez les athlètes paralympiques...

Cet événement festif et convivial, animé tour à tour par trois musiciens issus de l'Union Musicale en Combrailles puis par la Banda de Combronde, s'est prolongé autour d'un buffet dînatoire offert par la communauté de communes. Les plus courageux ont veillé jusqu'à tard dans la nuit, profitant de l'écran géant mis à disposition pour voir s'embraser et s'envoler la vasque olympique dans le ciel parisien, donnant officiellement le coup d'envoi des Jeux de Paris 2024 !



PROJECTIONS CULTURELLES



Archives du sport

CINÉMA LA VIOUZE
LES ANCIZES-COMPS
MARDI 15 OCTOBRE - 18H30

En cette année olympique, le patrimoine sportif est mis à l'honneur, partout en France et sur le territoire ! Le cinéma La Viouze accueille les Archives Départementales du Puy-de-Dôme pour une projection de films patrimoniaux axés sur le domaine du sport. Cette projection sera basée sur la diffusion de 8 films créés à base d'anciennes archives rassemblées dans le cadre de la Grande Collecte des Archives du Sport, pilotée par le service interministériel des archives de France. Olivier Meunier, agent chargé du service conservation, sera présent lors de la projection pour échanger avec vous !

Cinéma La Viouze
04 73 86 77 54
cinema@comcom-csm.fr

Ciné-piscine

CENTRE AQUATIQUE
SAINT-GEORGES-DE-MONS
VENDREDI 13 DÉCEMBRE - 19H

Suite au succès sans appel de sa première édition, le ciné-piscine organisé par la com' com' fait son come-back au Centre Aquatique Intercommunal ! Assis sur une bouée ou au sec dans les gradins, venez découvrir ou redécouvrir **Un p'tit truc en plus**, le phénomène cinéma de l'année signé Artus. N'hésitez plus, c'est le moment d'allier sport et culture !

« Pour échapper à la police, un fils et son père sont contraints de trouver refuge dans une colonie de vacances pour jeunes adultes en situation de handicap. Le début des problèmes et d'une formidable expérience humaine qui va les changer à jamais ! »

Centre Aquatique Intercommunal
09 65 01 64 38
piscine@comcom-csm.fr



LA SEMAINE BLEUE 5ÈME ÉDITION 30 SEPTEMBRE - 4 OCTOBRE 2024

LES SÉNIORS MIS À L'HONNEUR DURANT

La Semaine Bleue



Chaque année, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Combrailles, Sioule et Morge propose des activités destinées aux 60 ans et plus, dans le cadre de la Semaine Bleue, sur l'ensemble de son territoire. Cette 5ème édition, placée sous le signe de Terre de Jeux 2024, aura lieu du 30 septembre au 4 octobre sur le thème « Bouger ensemble... pour entretenir la flamme ! ».

Initiation au tai-chi, découverte de l'aquagym, marche nordique... Ce sont au total 19 animations, variées et ludiques, qui seront proposées aux jeunes retraités et aux seniors en collaboration avec les services Culture, Jeunesse et Sports de la communauté de communes. Cette semaine permettra également de favoriser les échanges intergénérationnels grâce à l'organisation d'Olympiades et d'un repas, des moments qui seront partagés avec les jeunes des Accueils de Loisirs (ALSH) du territoire.

La participation aux activités est gratuite (excepté Bus des Montagnes), sur inscription. Un transport gratuit est également proposé à destination des habitants du territoire. Retrouvez le programme complet sur notre site internet !

CIAS
04 73 97 19 67
cias@comcom-csm.fr



SOLIDARITÉ



UNE ÉPICERIE SOLIDAIRE ITINÉRANTE SUR LE TERRITOIRE

Dans le cadre des missions du pôle Solidarité et Santé, le CIAS propose une aide sous forme de colis d'urgence aux habitants du territoire se trouvant en difficulté financière, dont la situation est suivie et accompagnée par des travailleurs sociaux.

Depuis juillet 2024, une épicerie solidaire itinérante, sous forme de camion aménagé, est mise en place sur le territoire par Emmaüs, en partenariat avec le CIAS. Une distribution est effectuée tous les 15 jours. L'accès à cette épicerie solidaire se fait suite à l'orientation des travailleurs sociaux et permet à des personnes en situation de précarité de faire leurs courses à un prix symbolique, apportant une réponse complémentaire au dispositif déjà présent. Le tarif du panier varie en fonction du nombre de personnes composant le foyer.

Actions de prévention

Le CIAS organise régulièrement des actions de prévention à destination des jeunes retraités et des seniors du territoire. Son objectif est de faire découvrir des activités qui favorisent le maintien à domicile et l'autonomie, tout en partageant des moments de convivialité.

- **Conférence « Du jardin à l'assiette »**
30 septembre à Saint-Pardoux
- **Conférence « Les maltraitements »**
7 octobre à l'EHPAD Le Montel à Manzat
- **Balade nature**
11 octobre au Jardin Pédagogique de Theix
- **Atelier culinaire « Bien manger »**
5, 12, 19 novembre et 10 décembre à la Maison des Bonnes Pratiques de Saint-Pardoux
- **Repas partagé avec les enfants des ALSH**
20 novembre à la cantine de Saint-Georges-de-Mons
Co-organisé avec le service Enfance-Jeunesse

Transport gratuit et inscription auprès du CIAS
04 73 97 19 67 - cias@comcom-csm.fr



CLUB CLIMAT-ENVIRONNEMENT

LA MOBILITÉ... A MOBILISÉ !

Créé en 2022, le Club Climat-Environnement regroupe des élus, des citoyens et des acteurs socio-économiques qui souhaitent échanger, réfléchir et mettre en œuvre collectivement des actions permettant de lutter contre le réchauffement climatique, ou de s'y adapter. Il se réunit en session plénière plusieurs fois par an et sous forme d'ateliers ou de groupes de travail au gré des sujets abordés. Ces réunions sont l'occasion de présenter à tous les actions menées en ateliers ou d'aborder des sujets généraux tels que la mise en œuvre du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) de Combrailles, Sioule et Morge ou les actions de partenaires.



Vous souhaitez rejoindre le Club Climat-Environnement de Combrailles, Sioule et Morge ?

Contactez-nous sur clubclimat@comcom-csm.fr

Trois groupes de travail ont été créés au sein de ce club : PEPSE (Performance Énergétique, Production, Sobriété et Efficacité), ARSE (Adaptation, Résilience, Santé et Environnement) et ISACS (Innovation, Sensibilisation, Animation, Concertation et Suivi). Au cours des derniers mois, ce sont principalement les groupes PEPSE et ISACS qui se sont mobilisés dans le cadre de l'élaboration du Schéma Directeur des Énergies Renouvelables, et sur les questions des mobilités alternatives et des alternatives à la mobilité. Ces enjeux sont majeurs pour le territoire tant sur le plan environnemental que sur le plan social.

Les membres du club ont élaboré, avec l'appui de la Fabrique Départementale des Transitions et du Centre d'Innovation Sociale de Clermont Auvergne (CISCA), un questionnaire afin de recueillir avis, attentes et besoins des habitants du territoire en matière de mobilité. L'analyse des résultats révèle notamment que, bien qu'attachés à leur véhicule personnel pour de multiples raisons, 73% des habitants du territoire sont prêts à faire évoluer leurs habitudes afin de dépenser moins et/ou de réduire leur impact environnemental. Sur la base de ces résultats, Combrailles, Sioule et Morge a ouvert plusieurs pistes de travail : la création d'une application locale de mobilité ainsi que la location longue durée de vélos et de voitures électriques.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CARTON PLEIN POUR LE FESTIVAL DES POSSIBLES #2

Le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) de Combrailles, Sioule et Morge, approuvé en 2021, constitue une feuille de route qui aborde, sous l'angle du changement climatique, tous les domaines de nécessaire évolution de nos pratiques. De nombreuses actions ont été engagées par la communauté de communes, les communes, les acteurs socio-économiques et les habitants, en matière de sobriété énergétique, de mobilité, de production d'énergies renouvelables et d'agriculture, alimentation et circuits courts. L'une de ces actions a été la création d'un festival sur la thématique de la transition écologique, le Festival des Possibles, dont la première édition a eu lieu en 2022 à Charbonnières-les-Vieilles.

Afin de poursuivre cette dynamique, le Festival des Possibles était de retour, pour sa seconde édition, le samedi 4 mai 2024 à Blot-L'Église. Malgré une météo capricieuse, les artisans, producteurs et acteurs de la transition écologique ont répondu présents, pour le plus grand plaisir du millier de visiteurs du festival ! Le Collectif Rural des Artistes en Combrailles (CRAC), qui s'était vu confier l'animation de l'événement, a présenté de nombreuses performances artistiques tout au long de la journée, provoquant les sourires des spectateurs. Les ateliers, balades, spectacles et conférences, pour tous les goûts et tous les âges, ont également ravi les visiteurs ! La journée s'est clôturée en musique avec les concerts de Foin Final et Blondin et La Bande des Terriens.



Les balades sur le thème des plantes comestibles et médicinales, proposées par Guy Lalière, ont rencontré un immense succès !

Service Transition Écologique
07 55 58 47 83
transition-ecologique@comcom-csm.fr

Rénov'actions63

LE SERVICE PUBLIC
DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

Accompagnement neutre et gratuit

JOSEPH ROESSEL

Votre conseiller Rénov'actions63
Combrailles, Sioule et Morge

04 73 42 30 72

joseph.roessel@renovactions63.fr



PERMANENCES

- **Château des Capponi à Combronde** :
Jeudi et vendredi (sauf le 1^{er} et le 3^{ème}
vendredi du mois)
- **Maison France Services à Manzat** :
L'après-midi du 3^{ème} vendredi du mois
- **Mairie aux Ancizes-Comps** :
Le 1^{er} vendredi du mois et le matin du
3^{ème} vendredi du mois



ISOLATION

VENTILATION

CONFORT D'ÉTÉ

AIDES FINANCIÈRES

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

France
Rénov'
Le service public pour mieux
rénover mon habitat

Combrailles,
Sioule & Morge
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

renovactions63.fr

04 73 42 30 72